



Campagnols et Souris blanches

« Transformation de l'IE de l'UMR GDEC en une UE autonome »

La section CGT de Crouelle s'interroge sur les motivations de la DG a engager au plus vite ce processus:

Ce travail fait suite à la décision prise fin 2010 par la DG de l'INRA, de sortir les IE des UR pour en faire des UE, décision s'appuyant sur des critères essentiellement quantitatifs (taille) du rapport de la CNUE (P. Bertuzzi et al, 2009, « Typologie des installations expérimentales »), mais aussi en application des recommandations du document d'orientation 2010/2020.

Si l'on se réfère au chapitre du document d'orientation 2010/2020 consacré au dispositif expérimental nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas d'une deuxième phase de restructuration ou bien de l'intensification de la RGPP ?

Dans le document, il est écrit (page.34) « le rôle de la Commission Nationale des Unités Expérimentales (CNUE) et les modalités de financement des ces unités ont été redéfinis ... il reste des marges de progression ... pour que la CNUE joue pleinement son rôle d'animation nationale. »

Dans le contexte d'économie et de gestion à coûts complets des UE, quel sera le rôle d'animation national de la CNUE par rapport aux départements de recherche ? Quel sera aussi le rôle des Centres dans la gestion du dispositif expérimental et des plateformes ?

Se pose alors la question du rattachement administratif et fonctionnel des UE dans le nouveau schéma qui se dessine dans le document d'orientation. Pour combien de temps encore les UE seront-elles rattachées aux départements de recherche ?

En effet, dans le document nous relevons les termes suivants : « ouverture à l'Europe, aux régions ... rationalisations, lisibilité, etc. ». En langage technocratique, ces termes sont toujours utilisés par les directions des organismes pour préparer les agents à des économies importantes de moyens aussi bien au niveau budgétaire, immobiliers qu'au niveau des moyens humains !

La Direction de l'INRA parle aussi très souvent dans ce document de lisibilité mais dans le même temps des alliances et/ou des structures opaques qui se multiplient aussi bien en externe qu'en interne (AVISAN, ALLENI, Agrenium, Gis IBiSa, CNOC, CNUE), structures qui diluent l'organisme alors que l'Inra est encore bien lisible tant pour un grand nombre d'acteurs que pour le grand public.

Enfin sur ce chapitre du dispositif expérimental et technologique il est indiqué clairement en page 35 du document dans le chapitre « Orientation prioritaires et action » : « l'ensemble du dispositif expérimental et technologique de l'INRA (plates-formes, UE, ORE et les systèmes d'information qui leur sont liés) devra progressivement mais résolument être réorganisé ». Plus loin et comme conclusion il est indiqué que l'INRA valorisera ses UE, plateformes et observatoires « en les modernisant avec ambition et de manière sélective ». Dans le contexte actuel de crise et de baisse très importante des moyens de l'État voulu par ce gouvernement il serait important que de préciser à l'ensemble des agents concernés ce que recouvre cette notion d'ambition sélective !

En complément, concernant l'aspect "gestionnaire" de ce document, la CGT relève qu'il est question de "recherche participative" et s'interroge sur le fait qu'en parallèle à cette discussion, se met en place dans 2 centres pilotes une "charte" liant les SDARs aux unités. Ne serait-ce pas là la contractualisation des SDARs rejetée par les personnels et retirée en son temps par la DG ?

Où en sommes nous à Crouelle?

Ce chantier est commandé par François Houlier qui souhaite une mise en place dès Janvier 2012.

Le chef de département adjoint du GAP est chargé au niveau du GAP de coordonner ce travail.

Ainsi depuis mars 2011, il a été demandé l'UMR1095 GDEC de mener une réflexion sur le devenir des IE au sein de l'unité. A cette fin, une commission a été créée.

Une première réunion de commission a eu lieu le 29 juin 2011 et avait pour ordre du jour les points suivants :

« L'objectif est de répondre au cahier des charges d'une IE de type I qui deviendrait par la même une UE »

- Dispositif clairement identifié, périmètre des installations dédiées sans ambiguïté.
- Dispositif « important » par sa taille et/ou les infrastructures qui le composent, eu égard aux autres dispositifs de même nature, voire par comparaison à des UE.
- Dispositif « stratégique » pour le département.
- Responsable identifié et reconnu comme tel ; assurant effectivement le pilotage de l'IE, à temps plein ou presque.
- Personnels effectivement affectés à la structure et en nombre conséquent (> 7)
- Ressources budgétaires identifiées et d'origines connues, gérées par le responsable de l'IE, avec comptabilité analytique existante ou possible.
- Soutien régulier de la CNUE.
- Usage partagé INRA réel ou envisagé/souhaitable, fonctionnement en réseau éventuel, possibilité d'une utilisation régulière par des partenaires externes à l'INRA.
- Fonctionnement « analogue à une UE ».

D'après la DG, il s'avère que l'actuelle fusion de l'IE dans l'UMR1095 permettant d'avoir une gestion et une comptabilité commune, engendre une disparité vis-à-vis des autres UE de l'INRA. Elle estime également que l'autonomie de l'UE donnera de la lisibilité à ces installations. Enfin, elle souhaite une sortie au pas de course de l'IE en UE dès le 01/01/2012! A noter qu'une situation similaire se met en place à l'URH de Theix où il est également question de dissocier l'IE de l'UR et ce, malgré une lettre de protestation de 88 agents (voir lettre du 18 mai, attachée).

Nous oblige-t-on à regarder le problème par le petit bout de la lorgnette?

Si l'on regarde bien l'ordre du jour de la commission, la décision est actée pour la DG et la réflexion doit porter sur comment mettre en place et non sur pourquoi mettre en place une telle structure. Cependant, on voit poindre des éléments révélateurs tels, soutien de la CNUE qui passera de 30% à 50% si UE, pas de financement direct sauf une part chercheur si UE type 1 au lieu de 1/2part, spécialisation en phénotypage champ, les GU seront SDAR affectés aux UE, TGU...

Aussi, la commission semble plus appliquée à définir les contours d'une éventuelle forme qu'à examiner le véritable fond d'une telle intention. Nous sommes encore une fois placés a posteriori de grandes décisions organisationnelles, c'est donc le principe de subsidiarité que l'on voudrait accorder à cette instance.

Pourtant, ni la direction ni les chercheurs et techniciens de l'UMR n'ont été consultés à ce sujet, et cette décision ne dépend pas non plus de notre récente évaluation par l'AERES.

Il nous semble que les risques associés au passage de l'IE en UE peuvent être supérieurs aux avantages potentiels de cette solution, et que, faute d'une consultation des personnels et utilisateurs de l'IE, la décision a été prise sur la base d'éléments dont les fondements ne sont ni le meilleur fonctionnement, ni la meilleure efficacité de nos installations.

Nous pensons qu'un certain nombre d'inconvénients pour l'installation et pour l'ensemble de l'UMR n'ont pas été suffisamment pris en compte. Il existe des risques pratiques, fonctionnels, stratégiques et humains d'une dislocation éventuelle de l'IE du reste de l'UMR. Quel gain scientifique peut-on espérer de cette séparation?

A l'heure actuelle, le maintien et le développement de liens étroits entre équipes de l'IE et équipes de recherche sont considérés par tous les personnels comme primordiaux au bon fonctionnement de l'ensemble de l'UMR. Pour de nombreux agents, l'installation expérimentale est présentée à juste titre comme « la continuité de la paillasse des laboratoires ». Avec un fonctionnement en UE, aussi bien l'autonomie des stratégies de recherche que la souplesse de fonctionnement au quotidien, sont en effet potentiellement menacées.

Pour cette raison, nous souhaiterions que soient réexaminés en détail les avantages et inconvénients de l'évolution administrative prévue, et que cette analyse associe les différentes parties prenantes (personnels de l'installation, chercheurs et techniciens utilisateurs, responsables du département GAP ou de l'Inra), et que la décision actuelle soit suspendue le temps de cet examen approfondi. Ne scindons pas sans réflexion et large consultation, les campagnes et les souris blanches!

D'autres solutions peuvent être proposées, permettant de répondre aux attendus de la décision tout en évitant tout ou partie des inconvénients prévus.

A Clermont-Ferrand le 11 Juillet 2011.

Section CGT Crouelle